

<https://www.acdn.net/spip/spip.php?article1240>



Lettre à Thomas Gassilloud, député du Rhône

- Accueil - Actualités - Articles d'actualité -

Date de mise en ligne : jeudi 11 mars 2021

Copyright © www.acdn.net - Tous droits réservés

Après une soirée-débat autour du film de Larbi Benchiha "Bons baisers de Moruroa", le 11 octobre 2020 à Saint Genis les Ollières, François Michiels a rencontré le député de la 10^e circonscription du Rhône, Thomas GASSILLOUD. Un échange de courriels s'en est suivi, qu'on trouvera ci-après.

Lettre du député Thomas Gassilloud à François Michiels

De : Vincent Quintana [mailto:vincent.quintana@gassilloud.fr]
Envoyé : jeudi 4 mars 2021 12:28
À : François MICHIELS
Objet : Thomas Gassilloud - Non prolifération / désarmement nucléaire

Bonjour Monsieur,

Suite à vos échanges avec le député Thomas Gassilloud sur la question du désarmement nucléaire, il m'a confié le soin de vous répondre.

En matière de désarmement, voici ce que la France fait :

" La France a été, avec le Royaume-Uni, le premier Etat doté d'armes nucléaires à ratifier, il y a plus de dix ans déjà, le Traité d'interdiction complète des essais nucléaires (TICE).

" Elle est le seul Etat ayant possédé une composante nucléaire sol-sol à l'avoir entièrement démantelée.

" Elle a réduit son arsenal total : la France a ainsi diminué de moitié son arsenal en près de dix ans (moins de 300 têtes aujourd'hui, soit l'équivalent en puissance de feu de raser l'hexagone à €" > si on diminue plus alors une attaque extérieure produit un effet positif pour l'ennemi)

" Elle a cessé la production de matières fissiles pour les armes nucléaires en 1992 pour le plutonium et en 1996 pour l'uranium ; elle a souscrit un moratoire sur la production de matières fissiles pour les armes nucléaires (comme les Etats-Unis, la Russie et le Royaume-Uni).

" Elle a été le premier Etat à avoir décidé la fermeture et le démantèlement de ses installations de production de matières fissiles à des fins explosives.

" Elle est le seul Etat à avoir démantelé, de manière transparente et ouverte à la communauté internationale, son site d'essais nucléaires du Pacifique.

La France continue de contribuer activement et concrètement au désarmement :

Lettre à Thomas Gassilloud, député du Rhône

" Réduction d'un tiers du nombre de missiles, d'avions et de têtes nucléaires de la composante aéroportée sous Sarkozy

" Annonce du plafond total de l'arsenal nucléaire français : moins de 300 armes nucléaires, soit la moitié du nombre maximal de têtes que la France ait eu pendant la guerre froide. Cette annonce est fondamentale : la France est le premier Etat doté à avoir donné le chiffre total de son arsenal. Toutes les autres puissances nucléaires doivent également rendre publique la totalité de leurs arsenaux nucléaires

" Invitation d'experts internationaux à venir constater le démantèlement des anciennes installations françaises de production de matières fissiles pour les armes nucléaires

La France aligne donc le meilleur bilan au monde en matière de désarmement. L'effort du PR étant de structurer une Europe de la Défense, Paris ne peut plus mener de nouvelles initiatives de désarmement alors qu'elle demeure la dernière puissance nucléaire de l'UE. En ce sens, la dynamique doit être impulsée par le conseil de sécurité des Nations unies. En ce sens, la France a beaucoup plaidé pour qu'il se réunisse dernièrement afin de raviver le multilatéralisme.

A votre disposition,

Vincent QUINTANA - Collaborateur

Réponse de François Michiels à Thomas Gassilloud

De : **François MICHIELS**

Envoyé : vendredi 5 mars 2021

À : **Thomas GASSILLOUD** thomas.gassilloud@assemblee-nationale.fr

Copie à votre équipe : Vincent QUINTANA ; 'DEGLAS Matthieu' ; 'GIRANDOLA Mathieu' ; 'THOUVENIN Sylvie' ; 'TIRTIAUX Fabienne' ;

Objet : **RE : Thomas Gassilloud - Non prolifération / désarmement nucléaire**

Monsieur,

Je ne sais pas si je dois vous remercier pour m'avoir répondu par le biais de votre collaborateur Vincent QUINTANA, si ce n'est pour considérer de votre part une marque de politesse affectée.

En effet les éléments que vous me livrez sont identiques à ceux donnés l'an dernier par Florence PARLY, Ministre des Armées, en réponse à l'interpellation d'ACDN.

Je vous renvoie donc à la réaction développée et étayée d'ACDN sur le lien suivant, assimilant point par point chacune de vos assertions à une grossière tartuferie :

17 novembre 2020

[Passe d'armes avec la ministre des Armées](#)

Lettre à Thomas Gassilloud, député du Rhône

Si vous êtes prêt à avaler les couleuvres de notre Ministre, ce n'est pas le cas de nombre de vos concitoyens (85% des Français selon sondage IFOP remis en mains propres la semaine dernière) et de pays (au moins 122 Etats signataires du TIAN - Traité sur l'Interdiction des Armes Nucléaires), et cela ne répond pas à la question d'une mise en oeuvre effective de l'article 6 du TNP (Traité de Non Prolifération).

Si vous considérez qu'on ne peut aller plus loin que les prétendus efforts français en matière de désarmement nucléaire, et si vous croyez en cette utopie que l'arme nucléaire restera indéfiniment une arme de non emploi, alors vous condamnez l'humanité à un anéantissement quasi certain, et je ne peux que vous renvoyer à la dernière lettre d'ACDN à tous vos collègues parlementaires, ci-après, et dont voici un bref extrait :

"Mais alors, quand donc comprendrez-vous que l'avenir de ces jeunes -nos enfants, petits-enfants, arrière-petits-enfants- ne dépend pas seulement du RSA que l'on devrait évidemment leur attribuer - à défaut de faire mieux ? Que survivre dans un monde radioactif, avec ou sans RSA, c'est littéralement invivable ? Qu'au bout du compte, un monde atomisé est un monde jonché de cadavres, de blessés, de torturés, de zombies ? Et que nous sommes dans le couloir de la mort ?"

Préparation de crime contre l'humanité au nom de la République Française
[Lettre à Régis Juanico, député de la Loire, et à ses pairs du Parlement](#)

"Saintes, le 4 mars 2021

"Mesdames, Messieurs les Députés et Sénateurs,

"Trois semaines s'étant écoulées sans que votre collègue M. Régis Juanico ait jugé bon d'apporter une réponse à la lettre que je lui avais adressée le 11 février dernier, je la rends publique et la sou mets à votre attention, car son objet vous concerne personnellement autant que lui.

"C'est donc à vous personnellement que j'adresse, sans doute pour la dernière fois, l'invitation à signer la Proposition Parlementaire de Loi ci-jointe, (...)"

Publié le 4 mars 2021 [lire la suite](#)

Osant encore espérer dans nos échanges un retour à meilleure fortune, je reste toujours à votre disposition au sujet des différentes causes que je vous ai soumises.

Citoyennement.

François MICHIELS

Jusqu'où menacera-t-on la vie pour sauver le nucléaire, l'agro-industrie, le transport aérien, l'automobile et la grande distribution ?
